



Animateur (H/F) « Espaces naturels sensibles » Sites de Plaine

CDD 6 MOIS

Nature de l'offre : Saisonnier

Référence à rappeler : i2812-25ENS01

Le Département de l'Isère recherche 15 Animateurs ENS (H/F) pour accueillir et accompagner les visiteurs et groupes constitués dans leur découverte des sites durant la campagne d'animation « *Les Rendez-Vous Nature en Isère* ».

La mission s'exercera **du 22 avril au 21 octobre 2025** (jours fériés et week-ends compris), en équipe ou individuellement selon les actions.

L'animateur fera partie d'une équipe de 15 animateurs saisonniers répartis sur 3 pôles :

- Pôle Nord-Isère (basé à Bourgoin-Jallieu) : 5 animateurs Plaine
- Pôle Centre Isère (basé à Voiron) : 2 animateurs Plaine et 1 Montagne
- Pôle Sud-Isère (basé à Grenoble) : 4 animateurs Plaine et 3 Montagne

En complément, un Animateur-référent (H/F) assurera le lien entre les saisonniers situés sur les 3 pôles et la Coordinatrice du pôle Éducation à l'Environnement, en s'appuyant régulièrement sur les autres agents du pôle Éducation à l'environnement et les autres pôles du service (administratif, terrain, gestion et expertise). L'Animateur-référent centralisera les consignes techniques et assurera les missions d'information et de communication auprès des autres Animateurs. Il les remplacera en animation en cas d'absence.

Missions :

Missions d'animation nature essentiellement ; très ponctuellement, agent de terrain en gestion des milieux naturels et de garde d'espace naturel.

Pour information, carte interactive des sites ENS consultable sur biodiversite.isere.fr.

Activités :

Préparer les animations

- o Prendre connaissance du programme des animations et des documents et outils pédagogiques existants.
- o Prendre connaissance des sites
- o Concevoir de nouvelles animations et outils pédagogiques adaptés aux publics et aux sites.

Réaliser des animations et évènements pour des publics variés

- o Réaliser des animations pour tout public, principalement les week-ends, sur les thématiques et les sites prédéfinis.
- o Réaliser des animations lors des évènements nationaux ou locaux ou encore créés spécialement. Certaines animations pourront avoir lieu sur stand.
- o Réaliser des animations « Nature et Lien social », en semaine, dans le cadre d'un appel à projets auprès des structures locales d'accueil de publics ayant peu ou pas accès à la nature (personnes en difficulté sociale, en insertion, en situation de handicap, petite enfance, familles d'accueil, familles de l'Aide sociale à l'enfance...). Au préalable, se répartir les structures entre les animateurs du pôle, analyser les besoins des publics, planifier et définir les projets avec les structures.
- o Accueillir le public venant spontanément sur les sites très fréquentés pour l'informer et le sensibiliser au respect de la nature, sur point d'accueil avec ateliers découvertes, majoritairement en binôme.
- o Réaliser des animations nature et ateliers sur la biodiversité lors de journées de Service ou de Direction des agents du Département dans le cadre du dispositif « Natur'Agents » et auprès des élus locaux, agents des collectivités, acteurs du tourisme, entreprises, éducateurs sportifs...
- o Animer des actions participatives à caractère scientifique, artistique, ludique, sportif... à destination des jeunes en priorité.
- o Gérer en autonomie l'organisation logistique des évènements (matériel, stands, animation) en lien avec les Gestionnaires des sites concernés et/ou l'animateur référent.

Les animations portent sur la découverte des paysages, des richesses naturelles et culturelles des sites, sur la gestion des sites, les services rendus par la biodiversité et les moyens de la préserver. Elles mêlent de multiples approches (scientifiques, sensorielles, ludiques, artistiques...) pour toucher un large public.

Contribuer à la communication sur la campagne et aux temps de coordination

- o Participer aux actions de communication sur les animations et événements (issues du plan de communication du Département) via la diffusion locale de flyers et d'affiches ou des interviews (presse, radio, Internet).
- o Etablir des contacts avec les divers partenaires : élus locaux, offices du tourisme, structures sociales...
- o Participer aux réunions de coordination et de préparation d'animations hebdomadaires avec les autres Animateurs du même pôle et l'Animateur référent. Compléter l'ordre du jour, réaliser le compte-rendu et animer à tour de rôle ces réunions.
- o Renseigner les outils de suivi (fréquentation, réservations).
- o Classer les supports et outils pédagogiques créés dans le cadre de la campagne.
- o Rédiger et présenter des bilans de la mission.

Participer très ponctuellement à la gestion du site

- o Concourir au respect de la réglementation en vigueur par la sensibilisation des visiteurs des sites.
- o Petit entretien courant (sentiers, propreté, mobilier, parcs...) en lien avec les gestionnaires des sites.
- o Aide ponctuelle aux suivis scientifiques définis dans le cadre du plan de gestion.

Compétences requises :

- Goût prononcé pour l'animation nature et la protection de la nature.
- Pédagogie et bonnes qualités relationnelles.
- Initiative, autonomie et créativité.
- Bonne condition physique.
- Capacité de médiation.
- Goût pour le travail en équipe.
- Sens de l'humour apprécié
- Aptitudes et expériences en médiation, accueil du public,
- Connaissances générales en écologie, de la faune, la flore, des milieux naturels et des usages associés (agriculture, gestion forestière, paysage, géologie, histoire...),
- Intérêt pour le patrimoine historique et humain lié au milieu rural.

Prérequis :

- Formation de niveau bac + 2 minimum, en lien avec l'animation nature, la gestion des milieux naturels et l'écologie,
- Permis B indispensable
- Formation ou recyclage PSC1 réalisé moins de 2 ans avant la prise de poste.

Expériences :

- Au moins deux expériences en animation nature avec des publics variés, dont publics fragilisés. Aptitudes et expériences en médiation, accueil du public.

Spécificités du poste :

- Ce poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la Cheffe de service et de la Coordinatrice Education à l'Environnement et fonctionnelle de l'Animateur référent,
- Ce poste est géographiquement implanté selon les cas :
 - en Maison de Territoire du Département à Bourgoin-Jallieu pour le Nord Isère,
 - en Maison de Territoire du Département à Voiron pour le Centre-Isère, avec possibilité de travail ponctuel à la Maison de Territoire de Villard-de-Lans,
 - en Direction centrale à Grenoble.
- Ce poste implique des déplacements et des contacts avec les divers agents et partenaires du Département.

Personnes à contacter :	Questions concernant la procédure de recrutement ou les missions du poste : Nathalie DE YPARRAGUIRRE, Coordinatrice Éducation à l'Environnement nathalie.de-yparraquirre@isere.fr - 04 76 00 32 62
Date limite de dépôt des candidatures :	Dimanche 02/02/2025, en ligne uniquement sur https://www.isere.fr/offres-emploi/animateur-fh-espaces-naturels-sensibles-sites-de-plaine-2886

Catégorie statutaire :	Adjoints territoriaux d'animation principal 1ère classe (cadre d'emplois de la catégorie C). 1 475 euros net mensuels, avant prélèvement à la source, auxquels s'ajoutent : <ul style="list-style-type: none">- une prime IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) de 225 € net / mois- une prime de 114 € par mois versée en une seule fois en fin de mission.- le paiement des heures décalées (soirées, week-ends, jours fériés travaillés)- la récupération ou le paiement des heures supplémentaires, le cas échéant.- le paiement de frais de déplacement (forfaits repas de 20 € pour les repas pris en dehors de la résidence administrative).- la mise à disposition de cartes tickets restaurant pour les Animateurs basés à Voiron ou Bourgoin-Jallieu uniquement, ceux basés à Grenoble bénéficiant d'un restaurant administratif à prix réduit.- la mise à disposition de véhicules de service et de téléphones portables professionnels.
Quotité :	Temps complet
Affectation :	Direction de l'aménagement / Service du Patrimoine Naturel

Autres informations :

- Les agents porteront la tenue des animateurs ENS du Département de l'Isère (polos, vestes).
- Formation spécifique à la connaissance des sites et à l'accueil de publics fragilisés en début de mission.
- Jours de travail : jours en semaine et certains week-ends sur l'ensemble de la période. Le travail le week-end donnera lieu à des jours de repos planifiés en semaine (2 jours par semaine).
- Jours de congés : 2,5 jours/mois, soit 15 jours, plus 1 jour d'ARTT. Certains jours de congés seront imposés (notamment en fin de contrat). Les autres jours de congés seront définis en liaison avec les autres animateurs du pôle. Les animateurs plaine seront amenés à intervenir sur les sites de montagne de leur pôle lors des accueils postés.
- Horaires : 36 h 30 / semaine, soit 7h18 par jour. Horaires variables suivant les sites. Travail éventuel en soirée (affûts, animations au crépuscule) et tôt le matin.